

RCS : VALENCIENNES

Code greffe : 5906

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VALENCIENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00011

Numéro SIREN : 808 810 121

Nom ou dénomination : A.B. AUTOS

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2022 sous le numéro de dépôt 2924

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065

2022

Exercice ouvert le : 01/01/2021		Régime "simplifié d'imposition" ☒ X		Si option pour le régime optionnel de	
et clos le : 31/12/2021		Déclaration de résultat d'ensemble du groupe ☐		ou "règle normale" ☐ taxation au tonnage ☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social		
SAS AB AUTOS 81 RTE DE SOLRE LE CHATEAU 59680 FERRIERE LA PETITE					
N° Siret		80881012100000			
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
Dénomination :					N° Siret :
Adresse :					
B ACTIVITE					
Activités exercées (souligner l'activité principale) :			ACHAT VENTE ET DEPOT VEHIC OCCASION ET		
			Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (CF. notice de la déclaration n° 2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux de 15 %		3 158	
		Bénéfice imposable au taux normal (25%, 26,5%, 27,5%, 28%, 31%)			
		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au		taux de 10%	
2 Plus-values					
PVL.T imposables au taux de 15%					
PVL.T imposables		Autres plus-values imposables		Plus-values à LT imposables	
à 19 %		à 19 %		à 0% (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches. (Cocher la case selon le cas) :					
Ent. nouv. art. 44 sexies		Jeunes entre. innovantes		Zone franche urbaine - Terr. entr.	
Ent. nouv. art. 44 septies				Zone franche d'activité	
Sociétés d'invest. immo. cotées		Zone de développement prioritaire, art 44 septies		Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies	
				BUD.art. 44 sexdecies	
Bénéfice ou déficit exonéré (+ ou - selon le cas)				Plus values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur :					
productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (CF. notice de la déclaration n° 2065)					
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt					
représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou coll.		Total figurant au cadre VII de l'imprimé 2066			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (CF. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS					
1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration 2258-SD (article 223 quinquies C-1-1), cochez la case :					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration N°2258-SD, indiquer ci-dessous le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée : N° d'identification fiscale :					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration 2258-SD par la société tête de groupe (article 223 quinquies C-1-2), cochez :					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe : N° d'identification fiscale :					
G COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé	
Examen de		WINSIS			
conformité fiscale		Nom, adresse du prestataire :			
		N° SIREN du prestataire :			
Nom, adresse, téléphone, télécopie :					
- du comptable :		FIDUCIAL EXPERTISE			
Téléphone :		03.27.33.14.96			
		1 RUE LOUIS DUVANT			
		59328 VALENCIENNES			
- du conseil :					
Téléphone :					
- du C.G.A. ou du viseur conventionné :					
n° agrément					
Visa :		CGA/AGA		Viseur conventionné	
		A FERRIERE LA PETITE		le 16/05/2022	
		Nom du déclarant : M BOUKHARI TARIK			
		Qualité du déclarant : GERANT			

IMPOTS SUR LES SOCIETES
Annexe à la déclaration N° 2065

N° 2065 bis 2022

Désignation de l'entreprise : SAS AB AUTOS																																																									
et date de clôture de l'exercice: 31/12/2021																																																									
H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES																																																									
1	Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales	- Payées par la société elle-même.	(a)																																																						
	payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts (4)	- Payées par étab. chargé du serv des titres	(b)																																																						
2	Mt des distribut* correspondant à des rémun. ou avantages dont la soc. ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		(c)																																																						
3	Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées		(d)																																																						
4	Montant des distributions autres que celles visées en (a),		(e)																																																						
	(b), (c) ou (d) ci dessus. (3)		(f)																																																						
	(A préciser par nature sur les lignes (e) à (h))		(g)																																																						
			(h)																																																						
5	Mt des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		(i)																																																						
6	Mt des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)																																																						
7	Montant des revenus répartis (5)		Total (a) à (h)																																																						
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES																																																									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann III) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné colonne (1) à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.																																																							
	Nombre de parts appartenant à chq. associé	année du versement	Montant des sommes versées																																																						
- SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	(2)	(3)	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="2">Traitements, émoluments, indemnités.</th> <th colspan="2">Frais de représentation, de mission et de déplac.</th> <th colspan="2">Frais professionnels autres que (5) et (6).</th> </tr> <tr> <th>Ind. forfaitaires</th> <th>Remboursements</th> <th>Ind. forfaitaires</th> <th>Remboursements</th> <th>Ind. forfaitaires</th> <th>Remboursements</th> </tr> <tr> <th>(5)</th> <th>(6)</th> <th>(7)</th> <th>(8)</th> <th></th> <th></th> </tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </table>	Traitements, émoluments, indemnités.		Frais de représentation, de mission et de déplac.		Frais professionnels autres que (5) et (6).		Ind. forfaitaires	Remboursements	Ind. forfaitaires	Remboursements	Ind. forfaitaires	Remboursements	(5)	(6)	(7)	(8)																																						
Traitements, émoluments, indemnités.		Frais de représentation, de mission et de déplac.		Frais professionnels autres que (5) et (6).																																																					
Ind. forfaitaires	Remboursements	Ind. forfaitaires	Remboursements	Ind. forfaitaires	Remboursements																																																				
(5)	(6)	(7)	(8)																																																						
J DIVERS																																																									
Nom et Adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)																																																									
Adresses des autres établissements																																																									
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																																																									
REMUNERATIONS																																																									
Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			12 464																																																						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages																																																									
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES		à 0%	à 15%																																																						
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																																																									
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice																																																									
MVLT réalisée au cours de l'exercice																																																									
MVLT restant à reporter																																																									
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS																																																									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																																																									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																																																									

1 - BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A

2022

Désignation de l'entreprise : SAS AB AUTOS				Néant	
Adresse de l'entreprise : 81 RTE DE SOLRE LE CHATEAU 59680 FERRIERE LA PETITE					
Numéro SIRET* : 80881012100000					
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12				Durée de l'exercice précédent* : 12	
				Ex. N-1 clos le :	
				31/12/2021	
				31/12/2020	
ACTIF		Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I Immobilisations - Fonds commercial*	010		012		
M Incorporelles - Autres*	014		016		
M Immobilisations corporelles*	028	2 629	030 1 240	1 389	1 965
Immobilisations financières* (1)	040	1 416	042	1 416	1 416
Total I (5)	044	4 045	048 1 240	2 805	3 381
C Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050		052		
I - Marchandises*	060	61 890	062	61 890	69 030
R Avances et acomptes versés sur cdes	064		066		
C Créances - Clients et comptes rattachés*	068		070		
U (2) - Autres* (3)	072	1 606	074	1 606	2 130
L Valeurs mobilières de placement	080		082		
A Disponibilités	084		086		
N Charges constatées d'avance*	092		094		
Total II	096	63 496	098	63 496	71 160
Total général (I + II)	110	67 541	112 1 240	66 301	74 541

PASSIF				Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K Capital social ou individuel*	120			5 000	5 000
Ecart de réévaluation	124				
P Réserve légale	126				
R Réserves réglementées*	130				
Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)	132				
P Report à nouveau	134			14 026	-4 573
R Résultat de l'exercice	136			4 142	18 599
E Provisions réglementées	140				
Total I	142			23 168	19 026
Provisions pour risques et charges	154				
D Emprunts et dettes assimilées (4)	156			10 480	14 843
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164				2 050
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166			1 128	604
T Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : 169 26 577)	172			31 524	38 018
E Produits constatés d'avance	174				
Total III	176			43 133	55 515
Total général (I + II + III)	180			66 301	74 541
R (1) Dont immobilisations financières	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
E à moins d'un an					
N (2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût revient des immos acquises	182	
V ou créées au cours de l'exercice*			(5)		
I (3) Dont comptes courants d'associés	199		Prix de vente hors TVA des	184	
débiteurs			immob cédées au cours de l'ex.*		

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

4 - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

N° 2033-D 2022

Désignation de l'entreprise : SAS AB AUTOS					Néant :		*	
1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600	602	604	606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607			
	Autres provis. réglemt.	610	612	614	616			
	Provisions pour risques et charges	620	622	624	626			
	Sur immobilisations	630	632	634	636			
Provisions pour	Sur stocks et en cours	640	642	644	646			
dépréciation	Sur clients et cptes rattac.	650	652	654	656			
	Autres prov. pour dépréc.	660	662	664	666			
TOTAL		680	682	684	686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
		Dotations	Reprises	(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Fonds commercial	681	683		1	Indemn. congés payés, charges...		
Autres Immos. incorp.	700	705		2			
Terrains	710	715		3			
Constructions	720	725		4			
Inst. Techn. Mat & Out	730	735		5			
Inst. Génér. Agenc. Div	740	745		6			
Matériel de transport	750	755		7			
Autre immos. corpor.	760	765					
TOTAL	770	775		Total à reporter lig. 322 N°2033-B 780			

II DÉFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	501
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	501
Déficits reportables	984	0
Déficits de l'exercice	860	
TOTAL des déficits restant à reporter	870	0

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

III DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	Montant de la TVA collectée	374	18 593
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin	325			
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	9 166
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé	388	Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI	397			

Désignation de l'entreprise : SAS AB AUTOS		Néant : ☐ **	
Exercice ouvert le : 01/01/2021		et clos le : 31/12/2021	
		Durée en nombre de mois : 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	376	1,00	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	324 885	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	0	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	0	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	0	
Total 1	106	324 885	
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	0	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	0	
Subv. d'exploitation reçues	113	0	
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	0	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	0	
Total 2	106	0	
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Achats	121	279 160	
Variation négative des stocks	145	7 140	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	18 275	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	-0	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	0	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	0	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	0	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	0	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une normale et courante	150	0	
Total 3	152	304 575	
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	20 310
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	117	20 310	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	20		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	22		
Effectifs au sens de la CVAE	23		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26		
Période de référence	du		au
Date de cessation	186		
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.			

6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F

2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant : ☐ *

EXERCICE CLOS LE		31/12/2021		N° SIRET		80881012100000	
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE		SAS AB AUTOS					
ADRESSE (voie)		81 RTE DE SOLRE LE CHATEAU					
CODE POSTAL		59680		VILLE		FERRIERE LA PETITE	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise				901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise				903	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
				902			
				904	1 000		

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions		% de détention	
Adresse : N°		Libellé voie			
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions		% de détention	
Adresse : N°		Libellé voie			
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions		% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions		% de détention	
Adresse : N°		Libellé voie			
Code postal		Commune		Pays	

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

M	Nom patronymique	BOUKHARI	Prénom(s)	TARIK
Titre (2) : Nom marital		Nombre de parts		1 000 % de détention 100,00
Naissance : Date		23/11/1990	N° dpt	59
		Commune	MAUBEUGE	Pays FR
Adresse : N°		19	Libellé voie	ALLEE DES PREDICATEURS
Code postal		59600	Commune	MAUBEUGE
		Pays	FR	

Nom patronymique		Prénom(s)	
Titre (2) : Nom marital		Nombre de parts	
Naissance : Date		N° dpt	
		Commune	
Adresse : N°		Libellé voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame

7 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G

2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1

(1) Néant : ☐ *

N° DE DEPOT

EXERCICE CLOS LE

31/12/2021

N° SIRET

80881012100000

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS AB AUTOS

ADRESSE (voie)

81 RTE DE SOLRE LE CHATEAU

CODE POSTAL

59680

VILLE

FERRIERE LA PETITE

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise

905

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales et participations excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033NOT.

CERTIFIÉ CONFORME PAR LE
PRÉSIDENT.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

RAPPORT DE GESTION **DE LA GERANCE**

SASU "A.B AUTOS",
Au capital de 5 000 euros
R.C.S. Valenciennes 808 810 121 00026
Siège social au 81 route de Solre le Château
59680 Ferrière la Petite

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des
actionnaires du 10.06.2022

*L'an deux mille vingt-deux,
Le vendredi 10 juin,
À 18 heures.*

L'actionnaire unique de la SASU « A.B AUTOS », au capital de 5 000 euros, divisés en mille (1 000) actions de cinq euros (5 €), R.C.S. Valenciennes 808 810 121 00026, dont le siège social est au 81 route de Solre le Château 59680 Ferrière la Petite s'est réuni audit siège, en assemblée ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions des articles 16 et 17 des statuts constitutifs.

Est présent :

- Monsieur BOUKHARI Tarik, né le 23 novembre 1990 à Maubeuge (59), de nationalité Française, demeurant au 10 rue de la Poste 59600 Maubeuge, actionnaire et propriétaire de 1000 actions sur les 1000 que compte la SAS.

Qui détient 1000 actions sur un total de 1000.

Représentant l'unanimité des actions, l'assemblée est habilitée à prendre les décisions ordinaires pour lesquelles cette majorité est requise par l'article des statuts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- **Etablissement du rapport de gestion et approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2021.**

1) SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Le chiffre d'affaire net hors taxes réalisé s'est élevé à 323 519 €, le résultat de l'exercice se traduit par **un résultat d'exploitation de - 2 328 €, un bénéfice comptable de + 4 142 € et un résultat fiscal de + 3 158 € après imputations des déficits antérieurs**

Le compte fait apparaître pour les principaux postes :

- Total des produits d'exploitation : 326 701 €
- Total des charges d'exploitation : 329 030 €
- Total des produits financiers : 0 €
- Total des charges exceptionnel : 1 143 €
- Total des produits exceptionnels : 8 204 €
- Total des charges financières : 116 €
- IS : 474 €

A la clôture de l'exercice, l'actif immobilisé brut s'élevait à 4 045 €.

2) ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Aucune activité n'a été exercée dans ce domaine

3) EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement

4) EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE

La crise du Covid 19 a fortement impacté notre activité : fermeture, changement de comportement des clients.

Mais nous avons su nous adapter.

Un regain de la pandémie risque de nous impacter encore

Une gestion rigoureuse et une politique commerciale plus agressive avec des investissements dans la publicité nous permettront d'améliorer notre résultat.

5) CONVENTION VISEE A L'ARTICLE L.223-19 DU CODE DU COMMERCE

En application des dispositions de l'art.L223-19 du Code du Commerce et de l'art.42-2 du décret du 23 mars 1967, il convient de relater les conventions qui devront être portées sur le registre des décisions des associés, en annexe au procès verbal :

- Aucune Convention conclue par les associés avec la société.

6) CHANGEMENT DE MODE DE PRESENTATION DES COMPTES OU DES METHODES D'EVALUATION

Aucun changement n'est à signaler.

7) AFFECTATION DES RESULTATS

L'affectation des résultats, conforme à la loi et aux statuts, est la suivante :

Le résultat de + 4 142 € est affecté ainsi

- **500 € en réserve légale (les 10% sont ainsi atteints)**
- **Le reste en report à nouveau.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président.

Le Président
Mr BOUKHARI Tarik



PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'APPROBATION DES COMPTES

SASU "A.B AUTOS",
Au capital de 5 000 euros
R.C.S. Valenciennes 808 810 121 00026
Siège social au 81 route de Solre le Château
59680 Ferrière la Petite

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
du 10.06.2022

*L'an deux mille vingt-deux,
Le vendredi 10 juin,
À 18 heures.*

L'actionnaire unique de la SASU « A.B AUTOS », au capital de 5 000 euros, divisés en mille (1 000) actions de cinq euros (5 €), R.C.S. Valenciennes 808 810 121 00026, dont le siège social est au 81 route de Solre le Château 59680 Ferrière la Petite s'est réuni audit siège, en assemblée ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions des articles 16 et 17 des statuts constitutifs.

L'assemblée est présidée par Monsieur BOUKHARI Tarik en qualité de président de la SAS.

Est présent :

- Monsieur BOUKHARI Tarik, né le 23 novembre 1990 à Maubeuge (59), de nationalité Française, demeurant au 10 rue de la Poste 59600 Maubeuge, actionnaire et propriétaire de 1000 actions sur les 1000 que compte la SAS.

Qui détient 1000 actions sur un total de 1000.

Représentant l'unanimité des actions, l'assemblée est habilitée à prendre les décisions ordinaires pour lesquelles cette majorité est requise par l'article des statuts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- **Approbation des comptes au 31.12.2021.**
- **Quitus et décharge donnés à Monsieur BOUKHARI Tarik en tant que président**

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société ;
- les comptes de résultats et annexe;
- Le bilan annuel
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;
- le rapport de gestion ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux actionnaires quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

Les actionnaires lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Première résolution

L'assemblée des actionnaires, après avoir pris lecture du rapport de gestion, des comptes de résultats et du bilan avoir pris connaissance des comptes définitifs arrêtés le 31.12.2021, présentant **un résultat d'exploitation de - 2 328 €, un bénéfice comptable de + 4 142 € et un résultat fiscal de + 3 158 € après imputation des déficits antérieurs**, approuve lesdits comptes.

AFFECTATION DES RESULTATS

L'affectation des résultats, conforme à la loi et aux statuts, est la suivante :

Le résultat de + 4 142 € est affecté ainsi

- **500 € en réserve légale (les 10% sont ainsi atteints)**
- **Le reste en report à nouveau.**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires constate que le président n'a pas eu de rémunération pour cet exercice

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions adoptées, l'assemblée donne quitus au président pour sa gestion

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur BOUKHARI Tarik pour accomplir les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Le Président
Mr BOUKHARI Tarik

